

**En cette Journée internationale de la femme, l'AFPC demande :**

***Qu'advient-il du Plan d'action fédéral pour l'égalité des femmes?***

***L'égalité économique des femmes n'est pas chose faite.***

- L'inéquité salariale demeure la règle. Pour chaque dollar que touche un homme, les femmes ne reçoivent que 71 cents, et ce chiffre tombe à 64 cents pour les femmes racialisées et à 46 cents pour les femmes autochtones.
  - Les femmes s'occupent encore majoritairement des tâches domestiques non rémunérées et prennent soin de leurs enfants et d'autres membres de leur famille. Les compressions dans les services publics ne feront qu'ajouter à leur travail.
  - Les prestations de maternité et parentales à l'extérieur du Québec sont nettement insuffisantes, et plusieurs femmes doivent retourner au travail avant la fin de leur congé parce qu'elles n'ont pas les moyens de faire autrement.
  - Le nombre de places disponibles en garderie est insuffisant ou les services de garde coûtent trop cher pour plusieurs mères au travail.
  - Le salaire minimum est si bas que les femmes qui touchent ce salaire sont considérées comme des « travailleuses à faible revenu ».
  - Et la liste continue.
- ✻ ***En 1995, le gouvernement canadien annonçait au monde qu'il avait un Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes.*** Ce plan, présenté à la 4<sup>e</sup> Conférence des femmes de Beijing, prévoyait que le gouvernement adopterait une stratégie globale visant à améliorer l'autonomie et le mieux-être des femmes en matière économique, à réduire la violence contre les femmes et à promouvoir l'égalité des sexes dans tous les ministères et organismes fédéraux.
- ✻ Le gouvernement canadien a pris plusieurs engagements internationaux en vue de réaliser l'égalité des femmes. Le Canada a appuyé le Programme d'action de Beijing, qui a établi un ambitieux programme à cet égard. Le Canada est aussi signataire de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et d'autres importants instruments des Nations Unies.

***Durant la campagne électorale de janvier 2006, Stephen Harper a fait la promesse suivante :***

*« Oui, je m'engage à soutenir les droits humains des femmes et je conviens que le Canada doit faire plus pour respecter ses obligations internationales envers l'égalité des femmes. Si je suis élu, je prendrai des mesures concrètes et*

*immédiates, tel que recommandé par les Nations Unies, pour m'assurer que le Canada respecte entièrement ses engagements envers les femmes au Canada. »*

### ***Le gouvernement conservateur n'a rien fait pour promouvoir l'égalité des femmes***

Non seulement le gouvernement fédéral n'a-t-il RIEN fait en ce qui concerne le droit des femmes à l'égalité, mais il a adopté une série de mauvaises politiques qui ont fait perdre du terrain aux femmes. En 2006, le gouvernement fédéral a pris les mesures suivantes :

- annulation des ententes fédérales-provinciales sur la garde d'enfants
- refus d'adopter une loi fédérale sur l'équité salariale
- abolition du Programme de contestation judiciaire
- réduction considérable du financement des programmes d'alphabétisation, d'emploi des jeunes et d'acquisition de compétences en milieu de travail
- modification des critères de financement du Programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada et élimination des fonds de recherche et de défense en matière de droits des femmes
- fermeture de 12 des 16 bureaux régionaux de CFC; réductions d'emploi et élimination du Fonds de recherche en matière de politiques de CFC, et autres choses encore.

En mai 2007, le Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes a rendu public un rapport détaillé sur les incidences des compressions à CFC. Ce rapport conclut que ces compressions diminueront la capacité de faire avancer un plan d'action en matière d'égalité au sein du gouvernement fédéral et affaiblira la voix des groupes autonomes de femmes. Le Comité a demandé l'annulation de ces compressions.

***Le gouvernement fédéral peut grandement contribuer à faire de l'égalité des femmes une réalité. Il doit rendre des comptes relativement à ses tentatives visant à miner l'égalité des femmes.***

***Pour que l'égalité de la femme devienne réalité, il faut au moins :***

- ***à l'intérieur du gouvernement*** – la nomination d'une ministre de premier plan chargée de l'égalité de la femme et un ministère fédéral de la condition de la femme ayant le mandat de favoriser l'égalité de la femme à l'intérieur du gouvernement et disposant du leadership et des ressources nécessaires pour réaliser son mandat;

- **à l'extérieur du gouvernement** – l'appui fédéral à un solide réseau de groupes de femmes qui revendiquent l'égalité de la femme, que ce soit aux premières lignes, en fournissant des services directs aux femmes ou que ce soit en étudiant la situation de la femme et en proposant des solutions concrètes et systémiques pour faire de l'égalité de la femme une réalité.

**Dès le déclenchement des élections fédérales, posez les questions suivantes à votre députée ou député et aux candidates et candidats aux élections :**

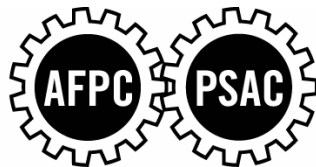
*Quelles mesures votre parti prévoit-il prendre afin que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership en matière d'égalité de la femme?*

*Votre parti s'engagera-t-il à rétablir les fonds de défense et de recherche en matière de droits des femmes?*

*Votre parti mettra-t-il en place de véritables programmes visant à favoriser l'égalité de la femme au sein du gouvernement et de la société canadienne?*

L'AFPC appuie pleinement la nouvelle campagne nationale lancée par le Congrès du travail du Canada et ses syndicats affiliés pour l'égalité économique des femmes, placée sous le thème **L'égalité! Une fois pour toutes!** L'AFPC encourage tous ses membres à participer activement aux activités de la campagne qui auront lieu partout au pays au cours de l'année.

**L'égalité des femmes se fait attendre depuis trop longtemps!**



Alliance de la Fonction publique du Canada  
Public Service Alliance of Canada